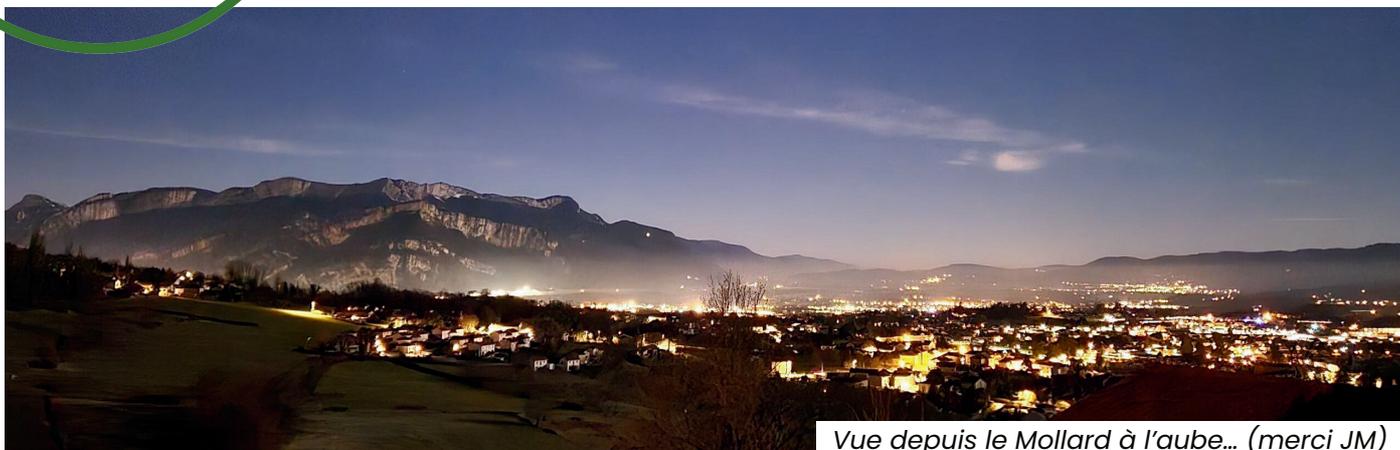




Couple'Village

Journal d'information mensuel de Coublevie
Fevrier 2024



Vue depuis le Mollard à l'aube... (merci JM)

● AGENDA ●

FÉVRIER

05/02 à 14h	Mairie	Café des aidants "Chère culpabilité, d'où viens-tu?"
05/02 de 16h à 19h30	Salle Communale	Don du Sang
09/02 à 20h	Salle de l'Orangerie	AG du Biau Jardin
10/02 à 20h	Salle Communale	Soirée Country, organisée par « Sourire Retrouvé » et « Coyote Line Dance »
15/02 à 20h	Salle Communale	Conseil Municipal : Débat d'Orientation Budgétaire
18/02 à 14h30	Salle Communale	Thé dansant de Coublevie Loisirs

MARS

09/03	Gymnase Municipal	Loto organisé par le Sou des Ecoles
-------	-------------------	-------------------------------------

Vous souhaitez découvrir l'agenda et les idées sorties dans les communes alentour ?

N'hésitez pas à visiter la page tourisme du Pays Voironnais

<https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-sorties/>

et le site du PNRC :

<https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/> !

PERMANENCES

Des permanences sont proposées en mairie régulièrement : permanences Architecte Conseil, Avocat et Médiation. Pour connaître les prochaines dates de permanence, consultez le site web de la commune. **Sur RDV au 04 76 05 15 39.**

CAFÉ DES AIDANTS

« CHÈRE CULPABILITÉ, D'OÙ VIENS-TU ? »

LUNDI 5 FÉVRIER DE 14H À 15H30, MAIRIE

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Ce rendez-vous autour d'un café est un temps convivial d'échange et d'information en accès libre.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre conseillère sociale :

Vanessa Clément, v.clement@coublevie.fr,

04 76 67 94 25



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



DON DU SANG, LUNDI 5 FÉVRIER DE 16H
À 19H30, SALLE COMMUNALE

Pourquoi donner son sang ?

Le don du sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, un accidenté, un malade du cancer, chacun d'entre eux peut avoir besoin de nous !

Les réserves sont faibles, offrez le plus précieux des cadeaux dès maintenant !

La prochaine collecte aura lieu le 5 février 2024 de 16h à 19h30 à la salle Communale.

De préférence sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BIAU JARDIN
VENDREDI 9 FÉVRIER À 20H
SALLE DE L'ORANGERIE**

Vous êtes intéressés ? Vous souhaitez découvrir notre association et pourquoi pas vous y investir, n'hésitez pas à participer à notre assemblée générale !



**SOIRÉE COUNTRY DE SOURIRES RETROUVÉS,
SAMEDI 10 FÉVRIER À 20H SALLE
COMMUNALE**

La traditionnelle Soirée Country de Sourires Retrouvés animée par Coyote Line Dance !

Buffet, buvette et artisanat en faveur des enfants du Cambodge.

Entrée 7 euros – renseignements au 06 26 93 77 15

Venez vous faire plaisir !





CONSEIL MUNICIPAL AVEC LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE JEUDI 15 FÉVRIER À 20H, SALLE CHARTREUSE

Le débat d'orientation budgétaire est un moment important de l'année. Un temps de discussion et de débat sur les ambitions que se fixe le conseil municipal, et les moyens nécessaires pour y répondre, en fonctionnement comme en investissement. Il repose sur une analyse prospective sur les 5 années à venir.

Ce débat précède le vote du budget 2024 et des taux d'imposition, programmés en mars.

Nota Bene : une fois le conseil clos, nous vous rappelons que le public peut poser des questions et qu'un verre de l'amitié est proposé à chaque fin de conseil municipal.

THÉ DANSANT DE COUBLEVIE LOISIRS, DIMANCHE 18 FÉVRIER À 14H30 SALLE COMMUNALE

L'association Coublevie Loisirs organise un Thé Dansant à la Salle Communale de Coublevie le Dimanche 18 Février à 14h30. L'animation sera assurée par l'Orchestre Jean Pierre FRANCK.

Prix d'entrée : 12€ par personne / une boisson offerte.



LOTO DU SOU, ORGANISÉ PAR LE SOU DES ECOLES DE COUBLEVIE ET LAPEC SAMEDI 09 MARS

Les modalités de pré réservation seront communiquées dans le mensuel de Couble'Village de début mars. **Soyez nombreux à venir tenter votre chance !**



SUPER LOTO!
ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES ET LAPEC

Samedi 9 mars 2024
GYMNASSE DE COUBLEVIE

● VIE MUNICIPALE ET LOCALE ●

ENCOURAGER LE PRÊT D'OBJETS ENTRE VOISINS, TELLE EST L'AMBITION DU "CHEMIN DU PRÊT" !

Créé il y a plusieurs mois par quelques membres du Collectif Citoyen pour la Transition Ecologique, le "Chemin du prêt" est un groupe de discussion sur l'application Signal qui permet aux Coubleviteains de se prêter du matériel, afin de limiter les achats et favoriser les échanges entre voisins.

Le groupe compte aujourd'hui une quarantaine de membres et de nombreux prêts d'objets divers et variés sont effectués toutes les semaines : raquettes de neige, scie sauteuse, rehausseur, broyeur de végétaux, porte-vélos, voiture, etc.

Le système est très simple : il suffit d'installer l'application Signal sur son téléphone et de rejoindre le groupe de discussion "**Chemin du prêt**" pour pouvoir échanger avec l'ensemble des membres. C'est **gratuit** et **sans engagement**. Toute personne qui utilise le groupe s'engage toutefois à respecter la charte.

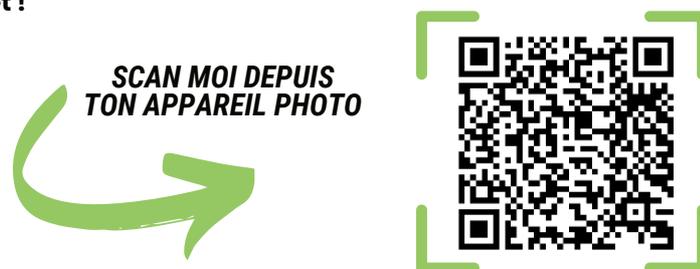


Que vous ayez besoin de matériel ou au contraire que vous ayez du matériel à prêter, n'attendez plus, rejoignez le groupe ! Plus nous serons nombreux et plus les demandes aboutiront !

Pour rejoindre le groupe, scannez le QR code ou envoyez un message à Alain Thivolle-Cazat (06 17 59 96 67) ou Cyrielle Courte (06 48 26 45 78).

Si vous n'avez pas Signal ou pas de smartphone, nous pouvons relayer les demandes et offres pour vous.

À très vite au Chemin du prêt !



MAIS QUELS SONT CES TRAVAUX TRAVAUX DANS LE SECTEUR ROUTE DE LA BUISSE / CHEMIN DU GROS BOIS ?

Effectivement, une série de travaux pilotés par le Pays Voironnais et par la commune de la Buisse impacte et va impacter les circulations dans les semaines à venir :

- **Sur la route de la Buisse**, c'est le Pays Voironnais qui renouvelle le **réseau d'eau potable**. Ces travaux nécessaires, permettent de réduire les fuites sur le réseau et sauvegarder cette ressource essentielle.

Deux sections sont concernées successivement : le tronçon route de Saint Jean <-> Chemin des Dominicains puis le tronçon Chemin des Dominicains <-> Chemin de la grande Sure.

- Côté La Buisse, les travaux d'aménagement de voirie sur la route du Gros bois et le chemin de Champ Chabert sur la commune de La Buisse nous imposent **de remettre à double sens, de façon temporaire et uniquement pour les riverains, le chemin du Gros Bois**.



Le saviez-vous ?

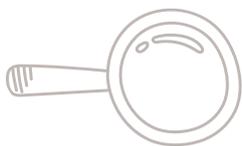
En France, les fuites représentent près de 20% du volume d'eau potable mis en distribution !
Le Pays Voironnais n'échappe pas à cette tendance, et a mis en place un plan d'investissement ambitieux pour renouveler son réseau...



Ces travaux dureront jusqu'au 15 mars et impactent non seulement les riverains mais également l'accès à l'école d'Orgeoise par le chemin des Dominicains... Suivez les panneaux déviation !

Des courriers ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des Coubleviteains concernés, ainsi que dans les cahiers de liaison de l'école.

Vous pouvez consulter facebook et le site internet de la commune pour connaître les détails des déviations mises en place...



Zoom sur la pose du premier caisson de paille du projet Pôle maternelle

Le 19 janvier dernier, nous étions près de 40 personnes réunies pour célébrer la pose du 1er caisson de paille du futur pôle maternelle, en présence d'Anne Gérin, élue cantonale du département de l'Isère, premier partenaire à avoir validé le financement du projet aux côtés de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales. Un moment fort pour toutes les personnes impliquées sur le projet piloté par Benjamin Brichet-Billet, adjoint éducation et jeunesse, depuis son instigation en 2020 : enseignants, agents du péricolaire, élus, et entreprises associées au projet.



“ Construire une école, ce n'est pas juste construire un bâtiment et des m². C'est imaginer un lieu propice à l'éveil et au développement de l'enfant, de son appétit d'apprentissage et de découverte. Nous voyons devant nos yeux prendre forme une aventure humaine, qui a démarré en 2020, et qui devrait se poursuivre pour les 40 prochaines années, voir plus !

Adrienne PERVES, Maire de Coublevie

Venez découvrir le projet pôle maternelle dans le hall de la mairie ces prochaines semaines !

Porte Ancienne - épisode 1 - la découverte des élèves de l'école

Le 11 janvier, la porte était bien là et les enfants des classes de CE2 et CM2 aussi. Voici quelques-uns des témoignages des élèves de CM2...

“ C'était l'histoire d'un homme de ménage qui devait nettoyer une porte, mais laquelle ? Il a finalement ôté le drap qui cachait la porte. Elle parlait ! - **Mina**

“ Elle nous a expliqué qu'elle mesure plus de 2 mètres et pèse 270 Kg... - **Suzie**

“ Il nous a dit que la porte avait à peu près 300 clous, qu'elle était usée en bas car elle avait subi les coups de pieds, le sel en hiver, les pipis de chiens, etc. - **Sara**

“ Les clous, c'était un signe de richesse - **Camille**

“ Elle est très grande, grosse, en bois de résineux, et surtout très vieille : 374 ans - **Léon**

“ Elle appartenait à un homme riche qui aimait beaucoup sa femme. - **Anna**

“ Elle a vécu la guerre. Elle nous a raconté plusieurs histoires qu'elle a vécues. - **Eva**

“ J'ai beaucoup aimé. C'était bien expliqué et très réaliste - **Louise**



Pour la découvrir vous aussi et en savoir plus sur son histoire et celles de ces congénères, vous laisser bercer par des contes, RV le vendredi 15 mars en soirée en salle des mariages de la mairie de Coublevie.

La soirée sera animée par Mr. Pierre Mathieu de l'association histoire et patrimoine du Pays voironnais, accompagné de Mireille (conteuse de l'association Racont'art de Voiron).

La porte sera exposée jusqu'aux vacances de printemps dans le hall de la mairie.

Tous à vos appareils photos pour un petit concours de belles portes (anciennes, modernes, insolites, originales) !
À vous de choisir et de les envoyer à c.mourey@coublevie.fr avant fin février.
Une sélection de ces photos sera exposée en mairie avec la porte à partir du 15 mars

● VIE AU PAYS VOIRONNAIS ●

FESTIVAL DU CINÉMA NATURE & ENVIRONNEMENT EN TOURNÉE, MARDI 13 FÉVRIER À 20H30 À LA SALLE DES FÊTES DE VOIRON

Pour la 17^{ème} année, l'association Le Pic Vert présente une sélection des films du Festival Cinéma Nature et Environnement organisé par France Nature Environnement Isère et vous invite à la soirée grand public le mardi 13 février 2024 à Voiron (salle des fêtes Place J.A. Gau).

Cette année, Le Pic Vert a choisi d'attirer l'attention sur la faune sauvage du massif de la Chartreuse et sur l'interdiction d'un libre accès d'une propriété privée incluse dans la réserve naturelle des hauts plateaux qui fait actuellement polémique.

Le Pic Vert présentera trois films en présence des réalisateurs :

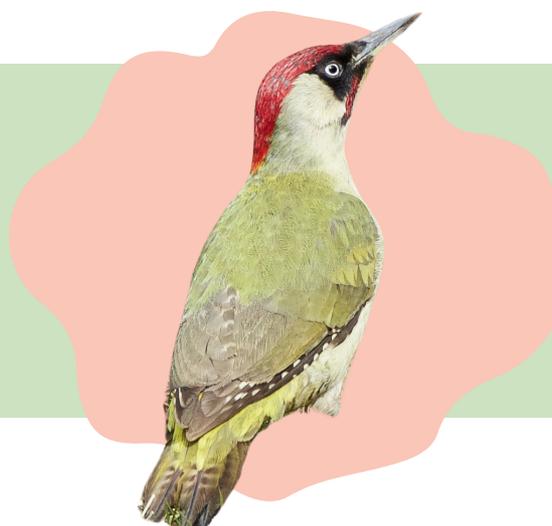
- **Une chouette hulotte chez nous (Durée 30 minutes Par Léon et Andrin von Hoven)**: Deux jeunes frères découvrent qu'un couple de chouettes hulottes s'est installé dans leur nichoir. Grâce à la pose d'une caméra, nous observons l'intimité de ce couple : la ponte, le développement des poussins puis l'envol.
- **Le Pari (Durée 53 minutes De Baptiste Deturche)**: Dans un vieux chalet naît un pari. Celui de réaliser un film animalier sur cinq espèces d'oiseaux particulièrement menacées de nos montagnes par le changement climatique et la chasse : tétras lyre, le grand tétras, le lagopède alpin, la gélinotte des bois et la perdrix bartavelle. Ce voyage questionne notre rapport au sauvage, si proche et si lointain à la fois.
- **Présentation de la Réserve des Hauts de Chartreuse (Avec le garde animateur de la réserve Simon Lebret)**



Un débat questions/réponses sera animé par Jean-François Noblet, coprésident du Pic Vert
Entrée gratuite, participation libre.

Cet événement est organisé avec le soutien du Pays Voironnais, la Mairie de Voiron et de l'entreprise Lhoist.

Renseignements au 06 99 86 35 05 ou à animation@lepicvert.org



**MAJORITÉ AVENIR COUBLEVIE****ADRIENNE PERVÈS, MAIRE**

Vous l'aviez peut-être noté, le Coublevillage, qui pendant longtemps s'est limité aux informations sur la vie de village, s'étoffe depuis quelques mois pour y intégrer des communications sur les projets engagés par l'équipe municipale, comme nous l'avions fait en début de mandat sur les 3 éditions du Coublevie Mag.

Nous avons en effet fait le choix de communiquer dorénavant sur les projets et les temps forts de la vie communale «au fil de l'eau», et le Coublevillage, que vous recevez chaque mois, s'adapte bien à cette volonté.

Ainsi, l'expression libre des élus, qui était l'apanage du (feu !) Coublevie Mag, s'invitera désormais 4 fois par an dans le Coublevillage ! Un espace d'expression démocratique essentiel.

Vous vous intéressez à la vie communale ? J'en profite pour vous rappeler que les conseils municipaux sont ouverts au public, et qu'y participer vous donne une vision complète de la vie de la commune. Un verre de l'amitié est proposé à chaque fin de conseil, vous permettant de discuter avec vos élus.... Vous pouvez également prendre connaissance du Procès Verbal restituant les débats après son approbation lors du conseil suivant.

**COUBLEVIE AUTREMENT**

Depuis 3 ans « Coublevie Autrement » tente d'expliquer, sans succès, que l'on ne peut dépenser que ce que l'on a. Principe simple, qui s'applique à tous les ménages et qui consiste à faire constamment des choix en matière de dépenses. L'actuelle majorité semble ignorer ce principe et accumule les engagements et réalisations coûteuses.

Depuis 3 ans nous demandons une analyse précise des différentes actions conduites et leurs coûts afin de concentrer les moyens là où il y a urgence. A ce jour, toujours rien si ce n'est de nouveaux projets comme le couvent des Dominicains qui risque d'être un gouffre financier.

Depuis 3 ans nous demandons que soient suivies de façon précise les opérations les plus importantes d'aménagement. Promesse pour 2025, quand l'école maternelle sera terminée, décidément la transparence n'est pas au rendez-vous !

Les capacités d'investissement de Coublevie sont structurellement limitées, sauf, évidemment, à augmenter les impôts.

Avec l'aide de certains élus de la majorité nous avons évité cette perspective lors du vote du budget 2023.

Rompant avec leur engagement de campagne de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière, 2024 sera-t-elle l'année du renoncement ?

AVEC VOUS, COUBLEVIE DEMAIN**PATRICK WARIN**

Il était une fois une contrée prospère logée au cœur des montagnes enneigées, habitée par des gens heureux et dirigée par une princesse. Les décisions étaient prises en toute transparence. La princesse avait une boulimie de projets qui s'enchaînaient les uns à la suite des autres devant les yeux ébahis de ses sujets. Après la rénovation du parc du château, une école sortait de terre. Les services publics étaient ouverts tout le temps. L'argent coulait à flot sur la commune. Mais comment faisait-elle ? Elle avait un secret bien gardé. Ce secret, c'était une baguette magique qui faisait régulièrement pleuvoir des pièces. Il suffisait, une fois par an, de prononcer une formule magique et les coffres se remplissaient de pièces. On appelait cela « faire pleuvoir les subventions ». D'aucun disait que la baguette avait d'autres pouvoirs, comme transformer les bassins ronds en bassins carrés...

Ah, quel magnifique pays !

Soudain, je me réveillai. Il fallait que je me dépêche pour aller poster mon recommandé. Surtout ne pas rater l'ouverture de la mairie. Cela arrivait si rarement... J'aurais préféré rester dans mon rêve. Et le pire m'attendait. Le vote du budget. Car ici, point de baguette magique. La seule formule qui existait, c'était : « augmentation des impôts » !

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

ZONE "PETITES ANNONCES"

Vous exercez une activité professionnelle domiciliée sur la commune et souhaitez-vous faire connaître ? Envoyez un message à : communication@coublevie.fr pour être référencé sur un de nos annuaires sur le nouveau site web de la commune, page « vivre à Coublevie ».

RÉVÉLEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS !



Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'Village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à communication@coublevie.fr.

COACHING INDIVIDUEL YOGA À COUBLEVIE (OU À DISTANCE)

Votre organisation personnelle ne vous permet pas de pratiquer une activité santé en groupe (envie, horaires décalés, déplacements fréquents, maladie, difficultés à vous déplacer...)?

Je vous propose un accompagnement totalement individualisé dans la pratique de la santé physique, énergétique et psychique. Oubliez vos tensions musculaires et mentales. A Coublevie ou en Visio, je vous guide vers ce qui vous convient personnellement.

Appelez-moi ou écrivez-moi, nous trouverons ensemble votre « créneau horaire » : 30 min ou plus, c'est comme vous souhaitez. Pratiquez des mouvements simples, ressentez, respirez et méditez ...

Tout est possible ! À bientôt !

Nadège Leduc, Tél : 06 42 23 79 23

<https://www.pratiquezleyoga.com/contact> | pratiquezleyoga@gmail.com

pratiquez le yoga
votre équilibre vous le rendra



FORME ET VITALITÉ PROPOSE DES PLACES POUR L'ACTIVITÉ

Quelques places sont disponibles au cours de YOGA dispensé par Nadège le mardi à 19h30 à la MFR.

Un nouveau cours de PILATES démarrera le jeudi de 19h à 20h en salle bavonne vouise avec Margarida.

Merci de nous contacter :

Michèle pour le Pilates au **06 62 78 06 81**

Nadège pour le Yoga au **06 42 23 79 23**

MÉDECINS : GARDE D'URGENCE LIBÉRALE

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tous les cas, 7 jours/7.



INFIRMIERS

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.couplevie.fr Vivre à Coublevie > Vie de Village > Professions médicales et paramédicales.

PHARMACIES



Trouver au quotidien une pharmacie de garde.

Téléphone : 0 825 74 20 30

Internet :

<https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

DENTISTES



Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie
Tél : 04 76 05 15 39 Site internet : <http://www.couplevie.fr>

Directrice de la publication : Adrienne Pervès - Maire

Réalisation graphique : Maëlle the Label

Dépôt légal à parution - Imprimerie du pont de Claix,
38640 Claix

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé sur papier recyclé

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS À FAIRE PARAÎTRE

...dans le bulletin de la mairie,
merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr
au plus tard le 15 de chaque mois.